L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 78 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 DECEMBRE 1862. Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
JEUDI MATIN, 11 DECEMBRE.

☞ Les personnes ayant souscrits à prendre des abonnements à la nouvelle à raison de 25 cents.

Ventes à Pencan de coton.

Par G. Lemonnier—à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, grande vente de serips de cotonnades d'automnes, et actions de banque.

Aussi—Obligations (Bonds) de l'Etat de la Louisiane.

Par H. Roger & Co—à hurit milles d'ocasse, 50 cabines chapeaux feutre ciel, 150 lits linge fait d'hiver, chemises, &c, et 100 lots marchandises sèches.

Par R. T. Montgomery—75, rue de Camp, tabac de la Virginie et cigares.

Aussi—Jambons, chandelles et savons.

Par J. P. Bolmon—à cette heure, dans la rue des Magasins, Nos 27 et 29, farine, suif, avoine, graines, beurre, &c.

Par D. E. Morphy—en magasin d'entrepôt de Carraro à Co, 128, rue Royale, vins rouge et blanc, vermouth, cognac, Cuvée, bourbon, bouteilles vides, vins de Bourgogne, Médoc, madère, marasquin, &c.

L'Amérique unie.

Avant de rendre compte des discours prononcés dans une grande réunion de personnages américains à Santiago, capitale de Chili, personnages tous fort mal disposés pour les Etats à esclaves du Sud et pour l'expédition française du Mexique, nous reproduirons quelques passages d'un article du *N. Y. Times* où ce journal, à propos du Chili, prend occasion de faire contre l'Europe tout aussi bien que contre l'esclavage un manifeste des plus significatifs. Cette reproduction nous servira d'entrée en matière et mettra non hasteux au courant de la tendance politique chez les races latines de ce continent.

Le but de cette assemblée, dit le *Times*, était la promotion d'une union entre les diverses républiques américaines et l'expression de sympathies pour le Nord dans la lutte contre les ennemis des institutions démocratiques et pour le Mexique dans ses efforts pour défendre ces mêmes institutions contre une attaque du dehors et les tentatives de la France d'implanter dans ce pays la domination européenne.

Les discours prononcés à cette occasion montrent qu'un mouvement favorable à l'établissement d'une telle union a déjà commencé et que le sentiment est déjà mûr dans toutes les républiques américaines pour une pareille alliance avec les Etats-Unis.

Toutes ces républiques sont alarmées par le mouvement de la France contre le Mexique et la regardent comme le précurseur de semblables attaques contre leur propre indépendance à moins qu'il ne soit repoussé tout d'abord. Elles tournent les yeux vers le Nord, maintenant que la barrière de l'esclavage et de la filibusterie est écartée, et elles manifestent une confiance cordiale de sympathie et d'assistance.

Nous avons été trop disposés à nous préoccuper des vues de l'Europe et à nous inquiéter de la prétendue rancœur d'une apparence défavorable. Nous n'avons aucun droit d'en espérer de la sympathie ni même une neutralité bienveillante. L'Europe monarchique voit nécessairement d'un mauvais œil l'Amérique républicaine. Mais notre vraie sécurité est de concentrer notre attention sur notre continent et d'y cultiver tous les éléments d'union et d'alliance qui peuvent nous donner une force supérieure à toute attaque d'outre-mer.

L'Amérique renferme tous les éléments de résistance à toute action quelle qu'elle soit des pouvoirs européens et si on les eût cultivés et exploités, nous serions aujourd'hui délivrés de la crainte du diplomatie intrigante qui empêche les républiques américaines de se concilier et de progresser depuis leur indépendance.

"L'Amérique pour les Américains", ces mots de ralliement et de sans résistance conjointe de se jouer le joug de cette influence diplomatique qui avait avec constance par l'Europe sur ce continent, nous mettraient en état de former une alliance qui nous soustrairait au danger de toute attaque européenne à l'avenir.

Nos intérêts et nos intérêts sur ce continent ont été trop négligés et dans notre ardeur à surveiller les jalousies variables d'une politique qui dans ses profondeurs, sera toujours hostile aux Etats-Unis, nous a fait perdre de vue nos vrais moyens de protection contre les institutions et les projets de l'Europe. N'oublions pas que notre sécurité vis-à-vis de l'Europe consiste dans une Amérique unie.

Au meeting dont il est question, le Dr. Maclay, envoyé du Chili par le département d'Etat, et le ministre américain, ont prononcé divers discours dans le sens du *Times*. Il est donc inutile de les mettre en relief puisqu'ils ne nous apprendraient rien. Mais nos lecteurs trouveront sans doute quelque intérêt à lire ce passage de la harangue de Don Frederico Berlen, où il dit :

"Les républiques américaines ont toutes la même cause. Nous sommes tous unis par un seul partiront, dans la main du tyran, des nouvelles qui prouveront à l'Europe incrédule que nous sommes frères.

"Je désirerais que l'Europe, je désirerais que les Bilbao et les Chevalier, les ministres sans portefeuille et sans honte, passent voir l'enthousiasme de cette assemblée et qu'ils en demandent la cause. Nous leur dirions : nos épées sont prêtes, prêtes pour arracher les lauriers d'un siècle et nous vous prouverons que nous sommes dignes d'être républicains."

Le Señor Errazuriz a dit :

"Les alliés naturels des républiques du Sud sont les Etats-Unis du Nord. Une croyance commune dans la liberté et les droits de l'homme est la chaîne qui nous lie. Ils ont dû les premiers à reconnaître notre indépendance et à dire aux despotes de la Sto Alliance "Vous n'irez pas plus loin."

Le Señor Moreno fait l'historique d'un traité de commerce, toujours commencé et jamais achevé du Chili avec le Brésil, parce que cet empire exige la modification des lois du Chili sur les esclaves fugitifs. C'est parce que le Chili a toujours refusé de compliquer à ses voisins de l'Atlantique sur ce point, que la rivière des Amazones lui est fermée et qu'il ne peut se faire ouvrir les portes du commerce et de la civilisation du monde.

Un autre orateur du nom de Rodrigue Velasco s'est exprimé ainsi :

"Certes, le Chili aurait été le premier Etat à commencer la lutte de la démocratie contre le despotisme ; mais le Mexique triomphera et le sang de ses batailles sera la sombre marque de l'anathème qui tombera sur le manteau impérial de Napoléon III."

Le tout suivant à été porté par le Señor Edwards :

"Si la guerre du premier Napoléon contre l'Espagne fut la première cause de sa ruine ; que la guerre contre le Mexique soit aussi la première cause de la chûte du second."

Mais le trait le plus nouveau de ce grand développement oratoire de la part des hommes d'Etat du Chili, c'est l'idée du Señor Manuel Rombarren qui voudrait lier l'Amérique latine à la race anglo-saxonne du Nord.

"A la première attaque de l'Europe monarchique contre l'indépendance du Mexique, s'est dressé l'orateur, et contre l'intégrité de la grande république des Etats Unis, l'Amérique latine n'a plus vu son pays que dans l'Amérique démocratique, et un cri seul bondissant de son cœur a suffi pour renverser toutes les barrières qui l'avaient séparée de l'Amérique Saxonne. L'Amérique Latine unie signifie : une force de 30 millions d'hommes libres. Elle jetera des jours sur mains avec celles de son formidable frère et elle deviendra le pays commun de tous ceux qui aiment la liberté et la justice. Je hale, en ennemi mesure, mon Amérique latine, indivisible, républicaine, démocratique et expansive."

Il résulte de tous ces discours, prononcés par les hommes d'Etat les plus habiles du Chili, qu'il existe déjà une alliance, tout au moins intentionnelle, entre les Etats Unis et les républiques latines du Sud contre l'expédition française au Mexique.

Le changement de base de l'armée du Potomac.

La *Press* de Philadelphie entretient ses lecteurs en ces termes du "grand changement de base" de l'armée du Potomac :

"Le récent et remarquable mouvement de l'armée du Potomac n'est pas encore bien expliqué, et c'est seulement aujourd'hui que nous commençons à en bien percevoir les motifs. *Nous savons trop maintenant (?) que nous avons gagné à prendre une route plus ouverte pour Richmond, puisque nous aurons à construire un pont sur le Rappahannock quand le pouvoir nous délivrera vers le Sud.* Ce qui aggrave réellement notre situation, c'est la retraite des confédérés, aussi bien que leur désir apparent de ne plus faire de démonstrations entière nous en Virginie. Nous croyons que le général Burnside a pénétré d'une manière assez ingénieuse qui se préparerait à bon bruit près de Richmond pour frapper un grand coup contre nos faibles colonnes de la côte. Cette idée emportait une certaine force en fait que le général Foster, avec un belle et forte division, a trouvé impolitique d'exécuter tous ses plans et de pénétrer jusqu'à Weldon, sur les frontières de la Caroline et de la Virginie. Il a aussi seulement qu'une force nommé ingénieuse ne concentrait contre lui, et il a dû regagner sa position à Newbern.

"Mais, l'armée de Lee n'a pas pris un quarteron d'hiver près de Richmond, elle est restée entre, elle se réorganise, et elle se tiendra probablement sur la défensive pour un temps. Tant qu'on ne fera pas de démonstration pour couper notre liaison de communication avec le Sud, l'on nous pourra garantir Richmond contre les plus formidables attaques. Le général Halleck combine contre cette ville plusieurs agressions simultanées. Mais il n'est pas probable que le point le plus important ait d'empêcher les opérations de la capitale confédérée soit le but."

Il est vrai que de plus en plus, le général Burnside le projet de descendre sur le rive droite de la rivière James et d'isoler ainsi Richmond du Sud. Nous verrons si ce grand dessein sera exécuté. Quant à l'armée de Burnside, il est complète pour *la la Press de Philadelphie* que dans son nouveau mouvement une confusion [illegible]

NOUVELLES DE GALVESTON — Nous lisons dans l'édition du soir du *Delta* :

Par l'arrivée de "Texas" nous apprenons que tout était tranquille dans le voisinage de Galveston au moment de départ de ce navire. Il y a quelque jours, cependant, on avait rapporté que les Confédérés se préparaient à attaquer la ville Sabine. On a envoyé la canonnière "Clifton" de ce côté, mais elle est revenue sans avoir découvert d'ennemis.

SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA PROVIDENCE.—Une grand'messe sera célébrée dimanche prochain, à la cathédrale St-Louis, en l'honneur de la fête patronale de cette société. Le sermon sera prêché par le Rév. P. Jourdan, et une quête sera faite à chacune des messes dites ce jour là, à la cathédrale, au profit de l'œuvre de bienfaisance entreprise avec tant de dévouement et poursuivie avec tant de zèle et de persévérance par les Dames de la Providence. Celles-ci sont chargées de l'entretien de deux hospices qui réunissent plus de cent pensionnaires, dont 47 veuves indigentes, 21 vieillards infirmes et 41 enfans. La société a épuisé ses ressources et elle compte sur la générosité publique pour continuer son œuvre de charité.

☞ Le steamer *Cahawba*, de la malle des Etats-Unis, capitaine Baker, a quitté son wharf hier soir pour New-York, avec les passagers suivants :

L'honorable B F Flanders et l'honorable M Hahn, du Congrès des Etats-Unis, J E Boulligny, J Lord, R J Ratcliff, W E Young, P Farrell, Mlle Ellen Taylor, capitaine H A Flassford de la marine des Etats-Unis et un certain nombre à l'entrepont.

CORRESPONDANCE ANGLAISE DE RICHMOND. —Le *London Times* a commencé la publication d'une série de correspondances de la capitale confédérée. Cette correspondance est attribuée à M. Lawley, ancien membre du parlement britannique, dont l'arrivée à Richmond a été annoncée, il y a quelque temps, par les journaux de New-York.

ABANDON DE LA CONSCRIPTION—On lit dans un journal de New-York :

On annonce que l'administration fédérale renonce à poursuivre directement la mise en vigueur de la conscription. La question est laissée au libre arbitre des gouverneur d'Etats, qui auront à décider s'il convient ou non de donner suite au tirage au sort. On ajoute qu'en vertu de cette latitude et après avoir examiné le relevé des contingents fournis par l'Etat de New York, le gouverneur Morgan aurait résolu d'ajourner indéfiniment le recours à la conscription.

L'EX-PRESIDENT DU MEXIQUE, MIRAMON.

Les journaux de la Havane publient une lettre adressée à Almonte par Miguel Miramon, ex-président du Mexique, en date du 5 novembre. Miguel Miramon se plaint qu'Almonte ait mentionné son nom sans nécessité dans un document réactionnaire, attendu que son plus vif desir, à lui, Miramon, est qu'on ne s'occupe plus de sa personne, surtout dans un moment où tous les Mexicains éprouvent le plus vif besoin d'être unis. Miramon dément qu'il ait jamais demandé l'appui des Français contre les décrets gouvernementaux, à ce sujet, il donne un passant un coup de patte à Almonte. Si Miguel Miramon vit en ce moment loin de son pays, c'est qu'il ne veut gêner personne ; il ne sortira de son obscurité que lorsqu'on lui demandera ses services.

LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL.—Le juge Davis de la Cour Suprême, dit un journal du Nord, est en ce moment à Washington et fait à la maison Blanche des visites quotidiennes. Comme on a rarement un Président qui dérivit ses messages lui-même, on suppose que le juge Davis rend à Mr. Lincoln le service de l'assistance en pen. Nous verrons bien si M. Lincoln a orné ses fleurs les portes de M. Lincoln. La prose présidentielle a un cachet tout particulier auquel on ne saurait se méprendre ; elle est dépouillée de tous vaine ornements et l'aide d'une plume étrangère n'y farait facilement remarquer.

CHRONIQUE LOCALE.

UN SOLDAT DE COULEUR TUÉ PAR SON LIEUTENANT—*Enquête*—M. Beach a été appelé, hier, pour procéder à la levée du corps de Joseph De Gray, homme de couleur libre, qui appartenait à la compagnie C. du premier régiment des Native Guards. Il est mé ou Louisiane et avait vingt-trois ans. Le cadavre gisait à l'angle des rues Tonti et Orléans.

D'après les informations qui nous ont été données jusqu'ici, Joseph avait trois frères dans le régiment ; il voulut les rejoindre. Il se rendit au camp, à trois milles au-dessus du Bayou Lafourche, et prit la place d'un homme, mais il ne se considérait pas enrôlé, et ses frères ne le considéraient pas comme régulièrement enrôlé.

Mardi dernier, le régiment reçut l'ordre de marcher, les soldats firent leurs préparatifs, quelques-uns d'entre eux ne se hâtaient pas d'obéir au commandement. Joseph fut de ceux-là. Son lieutenant, St-Emile Dellaye, l'aperçut avant un haut d'un waggon, lui ordonna d'en descendre, il répondit qu'il le ferait dans une minute, et cette réponse fut répétée deux ou trois fois. Joseph mais à bas et s'avança sur l'officier qui le mit rudement en colère, le secoua et lui demanda s'il avait qu'il fait ? — Je prononcer. Joseph répliqua qu'il l'ignorait, mais que le lieutenant était le premier homme qui l'eût jamais secoué ainsi. L'officier le secoua encore deux ou trois fois de la même manière ; Joseph leva la main, le heurtant le lacha, et reçut du coup de deux pistolets, tirés son revolver et fit feu deux fois sur le soldat.

Joseph mourut presque instantanément et Dalleye fut mis aux arrêts dans le camp. Le cadavre fut avec ses effets et déposé chez la mère du défunt où M. Beach l'a trouvé.

ENFANT PERDU— Michael O'Connor, jeune garçon de douze ans, est parti de chez sa mère depuis le 1er décembre et n'y a plus reparu. Cavaz sous qui les yeux desquels ces lignes tomberont qui pourraient donner quelques informations à son sujet rendraient un grand service à la famille de jeune homme et accompliraient un acte d'humanité.

Les personnes ayant reçu la lettre de la Cour de Prévôt seraient transmis de suite aux parents.

COUR PREVOTALE—Charles Grotzner a été condamné à deux ans de travaux forcés sur l'île aux vaisseaux, un nommé Hunt à un an de travaux forcés sur la même île, un troisième du nom de Rhodes qui a été condamné à quatre piastres d'amende et 15 j. Ran à cinq cents piastres d'amende, pour avoir trompé dans un grand vol de bœufs à cornes et de mules au camp Kearney et à Garrollton.—Page, Fox et Grotzner, s'est démis de ses fonctions en apprenant qu'on avait découvert qu'il était le complice de Grotzner et de ses amis ; il est maintenant emprisonné à l'hôpital St James. Harwood, ancien complice, a disparu d'où Wilkins, a, accusé également d'avoir pris part à l'opération, s'est fait témoin de la poursuite, mais on le soupçonne de n'avoir pas révélé tout ce qu'il sait ; il doit subir un nouvel interrogatoire et répondre à de nouvelles accusations formulées contre lui. Ces individus ont volé soixante bêtes à cornes au dépôt, appartenant au gouvernement.

Frank Beasley et la personne qui lui avait servi de caution sont venus payer $400 sur les $600 qu'ils avaient reçu ordre de payer. Le maréchal leur a donné du temps pour le reste.

Deux soldats qui étaient accusés d'avoir vendu de la viande volée ont prouvé qu'ils en étaient les légitimes possesseurs.

Charles Degan a été condamné à dix piastres d'amende pour avoir insulté un officier qui tenait des chiens.

EDITION D'HIER SOIR.

Le message du Président Lincoln.

Nous recevons d'une source particulière à Washington une information qui nous autorise à dire que la politique énoncée dans la proclamation d'émancipation du Président sera modifiée dans son prochain message au Congrès. La proclamation elle même ne sera pas retirée, qu'on prétexte n'existant pour cela, même si le Président arrêtait une politique tout à fait opposée, d'autant plus que la vitalité de ce document dépend de son dédoublement à la suite du Congrès recommandera à l'approbation du Congrès certaines mesures modifiant l'acte de confiscation et qui embrasseront tout le sujet des propriétés serviles des rebelles en rendant inutile toute action de sa part sur la proclamation. La politique qu'il recommandera sera une modification conciliatrice de la politique militaire d'abolition, et le Congrès aura l'alternative de l'adopter comme finale ou d'attendre en vain un délai donnant force de loi à la proclamation pour le premier janvier.

Nous nous attendons à quelques criailleries parmi nos amis radicaux du Congrès quand en leur lira le message. Mais ils peuvent être sûrs à l'avance d'une chose, c'est que le Président n'embrera pas de matière à exécution la proclamation. Il a pris son parti de ne pas le faire.

(*Chicago Post*)

Expédition de Hampton Roads.

Le *Boston Traveller* publie une lettre d'un correspondant qui est à bord du steamer *Bettie*, cette lettre datée de la rade de Hampton le 29 novembre contient le passage suivant :

Il y a ici dix steamers, dont quatre contenant des troupes, à l'ancre dans la rade. J'apprends que nous devons partir d'ici dimanche prochain, mais rien de ferme n'a encore été arrêté. Les steamers embarquent des provisions et du charbon. L'expédition doit être considérable et sera commandée soit par Banks soit par Hunter. Le *Baltic* sera le bâtiment amiral. On parlera de la forteresse Monroe et dans moins d'une semaine notre expédition sera en route.

On a arrangé les steamers en compartiments pour y embarquer, comme des pourceaux, 12,000 hommes. Il en insondée délaissé, 300 hommes entassés dans le pont inférieur surtout pas de chance d'échapper.

P. S.—Depuis que j'ai écrit ce qui précède j'ai appris que notre partage probablement lundi en avant avec des ordres cachetés.

La prime sur l'or à Richmond.

(Extrait de *Whig* de Richmond.)

Il y a eu, aujourd'hui, des ventes d'or à $3 25, ce qui est une hausse de 20 cents sur le taux le plus élevé. La prime extraordinaire qu'on payait récemment pour l'or était désagréablement à la rareté de ce métal, et non à une dépréciation correlative du papier-monnaie. Il y a longtemps que les capitaux ont cessé d'être fidèles à la monnaie commune dans la Confédération, et ceux n'ont plus de valeur que comme marchandises. La demande accroît l'offre, il s'en suit que le prix en a haussé, comme le prix de toute autre chose hausse quand il y a plus d'acheteurs que de vendeurs et que les premiers sont décrivent d'acheter. Aux taux actuels, avec $3 20 en monnaie courante de papier on ne peut acheter qu'un gâteau ou un et vino vous, ce qui fait qu'un billet confédéré de cinq piastres ne vaudrait qu'environ $1 70, s'il était vrai que notre papier-monnaie ne fut dépréciés en proportion inverse de l'augmentation de la prime pour l'or. Mais il n'y a pas de personne possédant une maison ou un terrain qui ne se dépréciât en comparant une chose avec l'autre. Or, a beaucoup remarqué l'assiduité de Son Excellence auprès de la reine Isabelle dans tout le parcours de son voyage. Il paraît qu'en cela M. Crampton aurait agi suivant ses instructions de son gouvernement. S'il faut voir dans tout ce fait un désir de rapprochement de la part du cabinet de Saint-James, comment faut-il s'expliquer l'inqualifiable langage du *Morning Post*, qui déclarait récemment que la place de Gibraltar non seulement n'appartiendrait pas aux Espagnols, mais *qu'elle n'avait jamais été à eux!* Dans quel but hasarder de semblables allégations, qui n'ont pas pour prétexte une ignorance impossible?

Gibraltar appartient à l'Espagne, cela est hors de doute, et la seule question qu'il convienne d'agiter au sujet de cette place, c'est l'opportunité de sa restitution à ceux qui en sont les maîtres. Les publicistes madrilènes feraient bien, au lieu de soumettre tant de polémiques dans des discussions trop pouvoir stériles en elles mêmes, de prendre pour objet la juste revendication d'une ville dont l'Espagne ne pourrait être à jamais privée.

La *Epoca* annonce que depuis longtemps le gouvernement espagnol a demandé à l'ambassadeur impériale du Brésil. Une dépêche télégraphique de Lisbonne annonce que le cabinet de Rio-Janeiro aurait enfin fait droit à ces réclamations.

LES ABORDAGES EN MER.

Le *Moniteur* publie le rapport suivant adressé à l'empereur par S. Ex. le ministre de la marine et des colonies :

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, 25 octobre.

Sire,

Le régiment qui détermine les feux que les bâtiments de guerre et les navires du commerce à veiller et à vapeur sont tenus de porter pendant la nuit, a été adopté par la plupart des nations maritimes. Il a été appliqué, en dernier lieu, dans la marine française, en vertu du décret du 28 mai 1858.

Depuis cette époque, cependant, les nombreux abordages qui ont eu lieu et que le développement de la navigation a rendus chaque année plus nombreuses dans une grande proportion, ont démontré l'insuffisance des prescriptions établies.

En effet, si, dans bien des cas, des abordages n'ont pas été attribués à l'absence de feux des feux réglementaires, il a été constaté que, le plus souvent, ces sortes d'accidents se sont produits par suite de la diversité des règles observées par les nations maritimes, et de l'ignorance où elles se trouvent, le plus souvent, de la signification des feux arborés par les navires courant l'un sur l'autre ou faisant des routes qui se croisent.

Le nécessité de réviser les règles adoptées à cet égard pour la marine française a été signalée à plusieurs reprises, et notamment par une commission nommée en 1858 parmi les commandans des bâtiments de l'escadre d'évolutions, et qui prépara un projet de règlement. Mais le moment d'uniformité, qui en fut mis, déclara avec raison que, pour être efficace, une règle destinée à prévenir les abordages devait en quelque sorte être adoptée par toutes les nations, et que, tant qu'il en serait de rien changer à nos usages, il était indispensable de n'entendre avec les principale puissance maritimes.

Le département des affaires étrangères fut donc saisi, sous mon prédécesseur, d'une proposition qui avait pour objet de soumettre à l'examen du gouvernement britannique un projet rédigé par le conseil d'amirauté, d'après les données de la commission de l'escadre, et de provoquer de concert soit la réunion d'une conférence internationale en vue de l'adoption d'une règle uniforme, soit l'adhésion des différentes puissances à la règle qui serait déjà fait.

Le projet du conseil, sauf quelques modifications que nous avons acceptées, a été adopté par le gouvernement de Sa Majesté britannique et sanctionné dans la dernière session par un acte du Parlement.

En présence de l'adoption définitive par les administrations de la France et de l'Angleterre des règles à observer dans la navigation, on a pensé qu'un lieu de réunir une conférence spéciale où tous les Etats intéressés seraient et se faire représenter par des délégués chargés d'élaborer contradictoirement les règles à consacrer, il était préférable et plus simple de faire remettre à ces Etats, simultanément et par l'intermédiaire des agents diplomatiques de France et d'Angleterre accrédités auprès d'eux, une note identique pour leur faire connaître le texte du nouveau règlement en leur demandant d'y adhérer.

En conséquence, je viens demander à Votre Majesté de vouloir bien ordonner que le nouveau règlement sera observé par les navires de guerre et du commerce à partir du 1er juin 1863, époque à laquelle il sera mis en vigueur dans la marine britannique, et j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté, en prient de vouloir bien y donner son approbation, le décret qui a pour objet de sanctionner les nouvelles règles, dont l'observation, il faut l'espérer, devra diminuer les chances de ces accidents de mer que nous avons tant à déplorer.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très humble et très obéissant serviteur,

Le ministre de la marine et des colonies,

CTE DE CHASSELOUP-LAUBAT.

Le *Moniteur* publie également le décret annexé au précédent rapport.

FEUILLETON.

HISTOIRE DE SIBYLLE.

PAR OCTAVE FEUILLET.

SIBYLLE HORS DU GIRON DE L'EGLISE.

La journée que Sibylle avait commencé par une fête de naïve joie était un dimanche, et seulement l'essaya, le château de Férine, après avoir déjeuné à la hâte, se rendirent à l'église de la paroisse. Ils arrivèrent quelques minutes avant l'heure de la messe, et la petite nef était encore déserte. Le chœur seul était occupé par le maître-autel, et sur laquelle reposait une figure de cire au visage fardé, aux yeux d'émail et aux cheveux blonds, ensevelie de fleurs en papier et d'ornements en chenille. Autour de cette image, des pieux et spirituel de Mme de Beaumesnil, étaient étalées diverses estampes colorées où l'on voyait principalement des scènes de toute dimension, les unes percées de flèches, les autres enflammées, quelques-uns avec des ailes. Le curé, le chevalier Théodore et Mlle Constance contemplaient cet édifiant chef d'œuvre d'un oeil profondément attendri, tandis que M. de Beaumesnil se pamait dans un rire bête.

— Qu'est-ce que c'est ? dit Sibylle en s'approchant curieusement.

— Mon enfant, dit Mme de Beaumesnil, c'est un nouveau bon Dieu que j'ai fait venir de Paris.

La foule se précipitait en ce moment dans la nef, et tout le pays accourait pour voir pénétrer dans la base de sa famille ; mais le marquis observa qu'elle ne priait point avec son recueillement ordinaire. La distraction de Sibylle était de nature à inquiéter ses parents ; en effet, pendant la cérémonie, ses cousines, de leur place, regardaient impatients sur le petit autel supplémentaire et d'échanger des chuchotements mêlés de sourires. Quand la messe fut terminée, la curiosité, si longtemps et si mal contenue, fit explosion, et le chœur fut pris d'assaut par la foule. En cet instant critique, le chevalier Théodore Desrosais, opposant ses grands bras au flot des ouvriers sourds et dominant la tempête des éclats de rire et de voix, parvint à dégager Sibylle du cohue en un dédié méthodique ; puis, adoptant le rôle de cicerone, il démontra à chaque groupe de curieux les grâces et les mérites de la figure de cire, et il alla jusqu'à faire jouer les yeux d'émail par le moyen d'un ressort ingénieux. Les impressions que cette scène laissait dans l'esprit des assistants étaient de différentes nature ; quelques-uns, à peine sortis du seuil du porche, riaient à leur aise du bon Dieu de Mme de Beaumesnil ; quelques vieilles femmes, prises d'une dévotion subite pour cette image, lui consacraient des cierges. Mme de Férine, sur l'invitation pressante de Mme de Beaumesnil, eut la politesse de se rauger au nombre de ces prosélytes vulgaires.

Sibylle, en retournant au château, resta rêveuse, manqua trois fois de rattraper Arabe qui était choquée des indécentes familiarités d'un tel épisode, contrastant avec l'idée sérieuse qu'elle s'était faite de la Divinité et de cette qui lui avait été révélée. Le marquis, qui était un peu raide qui caractérise l'intelligence des enfants lui suggérait-elle à cette occasion des réflexions d'un ordre plus sérieux encore ? Qu'elles que fussent ses pensées, l'enfant les garda pour elle.

Cependant l'époque fixée pour en première communion approchait. L'abbé Renaud venait alors presque chaque jour au château de Férine, et partageait le dîner de la famille, qui avait lieu à midi, et donnait ensuite à Sibylle une leçon de catéchisme — Une après-midi, Mme de Férine, qui pour quelque raison apparente avait laissé la petite-fille enfermée avec le curé, fut surprise de le rencontrer tout à coup dans le jardin. — Mais que faites-vous là ? lui dit-il ; est-ce que l'abbé est déjà parti ?

— Non, dit brusquement Sibylle, il dort.

— Comment ! reprit le marquis, est-ce qu'il s'endort souvent ainsi ?

— Presque tout après dîner.

— Il n'importe, il gravement M. de Férine, votre devoir doit d'attendre son réveil avec patience. Je n'aime ni votre conduite ni votre ton, qui manquent de respect.

Ce n'était pas la première fois que M. de Férine avait l'occasion de constater dans l'attitude de Sibylle vis-à-vis du curé une nuance assez indéfinissable d'irrévérence et presque de dédain. Alarmé de ce symptôme, il ne l'en était pas moins de l'humeur mélancolique qui depuis quelque temps s'était emparée de l'enfant, et du goût qu'elle avait repris pour la solitude. Un soir, il approchait de la chambre de Sibylle, et voir qu'une altération analogue le produisait peu à peu dans le caractère de l'abbé Renaud, dont la santé même ne paraissait pas aussi bonne qu'autrefois. L'abbé Renaud, qui prêtait une nouvelle gravité à ces observations. La leçon finie, le marquis et la marquise mandèrent le curé. Le brave homme arriva tout haletant sous le poids de trois énormes in-quarto qui étaient sous son bras. — Et bien ! et bien ! qu'avez vous donc, l'abbé ? dit M. de Férias.

— Monsieur le marquis, ce sont les Pères.

— Ah ! ce sont les Pères ?

— Oui, ce sont quelques volumes des Pères que je prends la liberté d'emprunter à votre bibliothèque, et que j'emporte au presbytère.

— Ah ! vous relisez les Pères, l'abbé ?

— Oui, monsieur le marquis, je me propose même de les relire à fond, et je ne reproche de ne l'avoir pas fait plus tôt. Au surplus j'y passerai mes nuits, s'il le faut.

Mme de Férine rougissait. — Mais mais voilà du zèle, l'abbé, voilà du zèle.... Et vous êtes toujours content de Sibylle, mon ami ?

Une faible feinte rosée nuance les joues du vieux prêtre. Toujours, monsieur le marquis ; mais, vous le savez, l'enfants ne d'esprit.

— Voulez-vous, dire, l'abbé, qu'elle abuse de son esprit ?

— Non ! Dieu ! monsieur le marquis, si quelqu'un doit être blâmé en cette affaire, c'est moi seul. Avant d'entrer en lice contre une intelligence si subtile, j'aurais dû une école fourbir à neuf mon arsenal théologique, un peu rouillé par les années.

Comment l'enfant discute donc avec vous ?

— A dire vrai, monsieur le marquis, elle ne s'en fait pas faute depuis quelque temps. Aujourd'hui encore elle m'a soulevé quelques objections véritablement embarrassantes.

— Mais à propos de quoi, mon pauvre abbé ?

— A propos de tout, monsieur le marquis, et spécialement à propos des mystères.

— A propos des mystères ! Mais cela n'est pas naturel, l'abbé. Les mystères n'ont rien qui doivent donner l'intelligence des enfants, car pour eux tout est mystère. Il faut qu'il y ait là-dessous du parti-pris.

— Véritablement, monsieur le marquis, je serais quelquefois tenté de le croire.

— Expliquez-vous, mon ami : soupçonneriez-vous M. O'Neil de vouloir par l'esprit de Sibylle quelque malfaisante influence ?

L'abbé Renaud ouvrit les bras et les releva lourdement sur ses genoux. — Hélas ! je ne sais qu'en penser. Il est vrai que depuis l'arrivée de Mlle O'Neil, lorsqu'elle assiste à mes leçons, n'y compte avec une parfaite bienséance ; mais il est trop évident que je perde chaque jour davantage la confiance et même le respect de l'enfant.

Les mêmes des angoisses qui déchiraient en ce moment le cœur du vieux marquis, aucune circonstance ne pouvait lui être d'un secours plus désespérément pour l'arrivée de Mme de Beaumesnil, qu'on introduisit tout à coup dans le salon. Mme de Beaumesnil cependant voulut bien se tromper qu'avec modération de la douleur de ses voisins et de l'appauvrissement de son physique. Elle se contentait de prendre l'attitude de sage mécomm pour qui l'heure de la justice a enfin sonné ; puis elle demanda tranquillement si miss O'Neil était encore au château.

— Elle est, répondit le marquis. Il se fait pas que le malheur nous rende injuste. Miss O'Neil n'est encore que soupçonnée ; mais je conviens qu'une manière aussi grave vous dire déjà un peu du mal.

M. de Férine, en ce moment, fit signe, recommandé par la politesse qui lui avait laissé Mlle Sibylle au miss O'Neil au carrefour du vieux chêne. Le marquis et l'abbé se dirigèrent de ce côté. Le chevalier Théodore, qui ne s'était pas fait l'heure d'écouter de vains sarcasmes, et que le seul moyen de connaître la vérité était de surprendre l'entretien de gîte O'Neil et de son élève, se rapprochait de deux en présence, et à travers le feuillage, se parvinrent à gagner, mais être aperçus, la frange épaisse d'arbres et de buissons qui bordait le sinitrice. Miss O'Neil, assise sur la table druidique, tenait que sphère céleste ; elle en expliquait le système à Sibylle, agenouillée près d'elle sur un coussin, et levait de temps à autre la main vers les différents points de l'horizon, comme pour appliquer ses lèvres à l'enfant ses démonstrations théoriques. Cette leçon du reste touchait à sa fin, car l'Irlandaise dépeignait la sphère et après quelques mots ingénieux sur la beauté de la journée elle détacha du tronc du vieux chêne quelques brins de mousse qu'elle mit dans la main de son élève attentive. Miss O'Neil fit admirer d'abord à Sibylle la structure délicate et compliquée de ces hexacles lamphrubles dont elle lui analysait quelques-uns ; puis elle lui parla de l'art de décentraliser les prérogatives autant dans l'intérêt du pouvoir central que dans celui des provinces. On attend, non moins vivement, les réformes démocratiques, et l'Irlandaise, reprenant sous les administrations antérieures, et qu'aucune loi n'est venue commencer jusqu'à présent.

Si le principe d'incompatibilité en dénoncé et appliqué d'une manière rigoureuse, il y a lieu de force et l'indépendance du Parlement en seront augmentées d'autant ; le ministère O'Donnell répondra donc aux vœux et aux besoins de la nation, s'il crée une loi électorale qui assure la liberté du suffrage, et établisse des garanties positives contre les abus d'influences.

L'ambassadeur d'Angleterre, M. Crampton, est revenu avant-hier soir à Madrid par la voie d'Alicante. On a beaucoup remarqué l'assiduité de Son Excellence auprès de la reine Isabelle dans tout le parcours de son voyage. Il paraît qu'en cela M. Crampton aurait agi suivant ses instructions de son gouvernement. S'il faut voir dans tout ce fait un désir de rapprochement de la part du cabinet de Saint-James, comment faut-il s'expliquer l'inqualifiable langage du *Morning Post*, qui déclarait récemment que la place de Gibraltar non seulement n'appartiendrait pas aux Espagnols, mais *qu'elle n'avait jamais été à eux!* Dans quel but hasarder de semblables allégations, qui n'ont pas pour prétexte une ignorance impossible?

Gibraltar appartient à l'Espagne, cela est hors de doute, et la seule question qu'il convienne d'agiter au sujet de cette place, c'est l'opportunité de sa restitution à ceux qui en sont les maîtres. Les publicistes madrilènes feraient bien, au lieu de soumettre tant de polémiques dans des discussions trop pouvoir stériles en elles mêmes, de prendre pour objet la juste revendication d'une ville dont l'Espagne ne pourrait être à jamais privée.

La *Epoca* annonce que depuis longtemps le gouvernement espagnol a demandé à l'ambassadeur impériale du Brésil. Une dépêche télégraphique de Lisbonne annonce que le cabinet de Rio-Janeiro aurait enfin fait droit à ces réclamations.

LES ABORDAGES EN MER.

Le *Moniteur* publie le rapport suivant adressé à l'empereur par S. Ex. le ministre de la marine et des colonies :

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, 25 octobre.

Sire,

Le régiment qui détermine les feux que les bâtiments de guerre et les navires du commerce à veiller et à vapeur sont tenus de porter pendant la nuit, a été adopté par la plupart des nations maritimes. Il a été appliqué, en dernier lieu, dans la marine française, en vertu du décret du 28 mai 1858.

Depuis cette époque, cependant, les nombreux abordages qui ont eu lieu et que le développement de la navigation a rendus chaque année plus nombreuses dans une grande proportion, ont démontré l'insuffisance des prescriptions établies.

En effet, si, dans bien des cas, des abordages n'ont pas été attribués à l'absence de feux des feux réglementaires, il a été constaté que, le plus souvent, ces sortes d'accidents se sont produits par suite de la diversité des règles observées par les nations maritimes, et de l'ignorance où elles se trouvent, le plus souvent, de la signification des feux arborés par les navires courant l'un sur l'autre ou faisant des routes qui se croisent.

La nécessité de réviser les règles adoptées à cet égard pour la marine française a été signalée à plusieurs reprises, et notamment par une commission nommée en 1858 parmi les commandans des bâtiments de l'escadre d'évolutions, et qui préparra un projet de règlement.